

## GSTAAD SAANENLAND TOURISMUS CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA GSTAAD CARD

Les Conditions générales de vente actuelles de la Gstaad Card figurent sur le site Internet à l'adresse suivante [www.gstaad.ch/gstaadcard](http://www.gstaad.ch/gstaadcard).

### 1. Objet

#### 1.1 Généralités

À partir d'une nuit passée dans un établissement d'hébergement de Gstaad, les visiteurs reçoivent une Gstaad Card personnelle pour la durée de leur séjour. La Gstaad Card est généralement délivrée par le prestataire d'hébergement via le système d'enregistrement électronique.

Si le visiteur s'inscrit dans le système d'enregistrement électronique avant son arrivée, il a la possibilité d'inscrire ses compagnons de voyage sur la Gstaad Card.

L'inscription à la Gstaad Card est facultative. Mais la Gstaad Card ne peut pas être délivrée sans enregistrement. Sans enregistrement, le visiteur ne peut donc pas prétendre aux prestations associées à la Gstaad Card.

#### 1.2 Validité

Les visiteurs de 6 ans et plus hébergés reçoivent la Gstaad Card, valable du jour de leur arrivée au jour de leur départ, soit avant leur arrivée, soit sur place. Il n'est pas possible d'utiliser gratuitement les transports publics pour accomplir les trajets d'arrivée et de départ. La Gstaad Card est personnelle et non transférable. Elle ne peut être utilisée que par la personne dont le nom y figure.

La Gstaad Card ne peut être utilisée que pour réserver et obtenir des services destinés au titulaire de la Gstaad Card. Une carte d'identité ou une pièce d'identité en cours de validité devra être présentée sur demande.

La/Le propriétaire qui est enregistré(e) dans la même commune où sa résidence secondaire est située, n'a pas le droit de commander et d'utiliser une Gstaad Card. Tout abus sera puni et la Gstaad Card sera retirée immédiatement.

### 2. Étendue des services de la carte et conclusion du contrat

#### 2.1 Généralités

Chaque visiteur hébergé a le droit d'utiliser les services de la Gstaad Card conformément aux documents d'information ([www.gstaad.ch/gstaadcard](http://www.gstaad.ch/gstaadcard)). Les prestations accordées avec la Gstaad Card ne sont pas cumulables avec d'autres promotions, réductions de prix, etc. Les offres limitées et exclusives peuvent être réservées dans la limite des disponibilités.

Les différents prestataires (partenaires de services) décident sous leur propre responsabilité des services qu'ils fournissent aux titulaires de la Gstaad Card.

Les activités, services, réductions, etc. qui sont mentionnés sur le site Internet de Gstaad Saanenland Tourismus ou des partenaires de service concernés et qui peuvent être obtenus grâce à la Gstaad Card ne sont pas des offres fermes. Gstaad Saanenland Tourismus et les différents partenaires de service

se réservent le droit de modifier, supprimer, etc. les descriptions, les prestations, les réductions, etc. avant la conclusion du contrat.

## 2.2 Heures de service et d'ouverture

Le visiteur reconnaît que certains partenaires de services ont des heures de service et d'ouverture saisonniers et que, par conséquent, les prestations ne sont pas toujours disponibles dans leur intégralité.

## 2.3 Réservation des prestations et contrat de prestations

Lors de la réservation ou de l'utilisation d'une prestation de carte, le visiteur conclut un contrat directement avec le partenaire de service. Ce sont les Conditions générales du partenaire de service qui sont applicables. Si le visiteur réserve des prestations pour d'autres détenteurs de la Gstaad Card, il est responsable du respect des obligations qui leur incombent, par exemple du paiement de la prestation, comme des obligations qui lui incombent.

Pour certaines prestations, le visiteur doit effectuer une réservation à l'avance – soit auprès de Gstaad Saanenland Tourismus, soit directement auprès du partenaire de service – en signalant qu'il est titulaire de la Gstaad Card. Pour les autres prestations, il lui suffit de présenter la Gstaad Card juste **avant** de bénéficier de la prestation.

Les prestations incluses dans la Gstaad Card sont fournies dans le cadre normal des affaires. Il se peut ainsi que certaines prestations ne soient pas disponibles durant le séjour du visiteur en raison des limites de capacité, des conditions météorologiques, des réglementations légales ou de mesures officielles, de travaux de maintenance, etc. Le visiteur ne peut prétendre au bénéfice de prestations en particulier ou à une date donnée.

Il est possible que les partenaires de service soient contraints par des dispositions légales, des arrêtés administratifs ou la nécessité de garantir la sécurité des visiteurs à mettre en place des protocoles de protection ainsi qu'à en contrôler le respect. Le visiteur est tenu de se conformer au protocole et aux instructions.

Gstaad Saanenland Tourismus est uniquement l'émetteur de la Gstaad Card. Il n'est en aucun cas partie contractante pour les prestations réservées et/ou utilisées par le titulaire de la Gstaad Card. Si une prestation liée à la Gstaad Card est payée auprès de Gstaad Saanenland Tourismus, ce dernier encaisse le paiement au nom et pour le compte du partenaire de service respectif.

## 2.4 Utilisation de la prestation

Le visiteur est tenu de présenter la Gstaad Card au partenaire de service sans qu'on la lui demande et **avant** d'utiliser une prestation associée à la carte. Le code QR figurant sur la carte Gstaad est scanné à l'aide d'un smartphone ou d'un lecteur ou bien le numéro de carte est saisi dans le logiciel. Si le partenaire de service en fait la demande, le visiteur doit également présenter une pièce d'identité ou une carte d'identité en cours de validité. Si le visiteur ne peut le faire ou s'y refuse, le partenaire de service peut refuser l'octroi de la prestation.

Les rabais, prestations gratuites, etc. ne peuvent pas être réclamés *a posteriori* (par exemple, à l'issue de l'activité).

## 2.5 Non-utilisation des prestations

Si des prestations réservées ne sont pas utilisées, elles ne seront pas remboursées. Un report sera éventuellement possible en fonction des Conditions générales du partenaire de service. Cette possibilité doit être examinée directement avec le partenaire de service.

## 2.6 Pas de paiements en espèces, etc.

Les bons et les avantages inclus dans la Gstaad Card ne peuvent pas être versés en espèces. De même, les rabais, etc. ne sont pas non plus payés en espèces.

## 2.7 Annulation et refus de la prestation par le partenaire de service

Les partenaires de service fournissent leurs prestations dans le cadre normal des affaires.

Les partenaires de services peuvent annuler ou refuser des prestations couvertes par la carte. Les motifs d'annulation et de refus peuvent être notamment les suivants: événements liés aux forces de la nature et autres cas de force majeure, travaux d'entretien, réparations, mise en danger de la vie d'autrui, surcharge des installations, violation des règlements du partenaire de service, non-respect des protocoles de protection et/ou des ordres officiels, etc., refus de présentation d'une carte d'identité ou d'une pièce d'identité et autres raisons du même type. Dans ce cas, le visiteur ne peut prétendre à l'exécution des prestations ni à des dommages et intérêts vis-à-vis du partenaire de service. La responsabilité de Gstaad Saanenland Tourismus n'est pas non plus engagée.

Les Conditions générales d'annulation des partenaires s'appliquent.

## 2.8 Pas prestations d'assurance

La carte ne comprend pas de prestations d'assurance.

## 2.9 Responsabilité

Les partenaires de services sont directement responsables vis-à-vis des visiteurs, conformément à leurs propres conditions contractuelles.

Gstaad Saanenland Tourismus n'est pas responsable de la bonne exécution du contrat, etc. par les partenaires de service.

# 3. Protection des données

## 3.1 Généralités

Gstaad Saanenland Tourismus respecte les dispositions de la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et de l'ordonnance relative à cette loi (OLPD), ainsi que les dispositions de la loi sur les télécommunications (LTC). Les dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne s'appliquent également le cas échéant.

En cas de pré-enregistrement, les données sont collectées via Feratel WebClient. Gstaad Saanenland Tourismus a conclu un contrat portant sur le traitement des données de commande avec feratel media technologies AG, Innsbruck, Autriche.

## 3.2 Détails

Les données suivantes peuvent être collectées lors de l'enregistrement de la Gstaad Card ou de la réservation de prestations: salutation, prénom et nom, adresse (rue, numéro de rue, NPA, ville, pays), adresse électronique, date de naissance, nationalité, durée du séjour, numéro de téléphone, prestations réservées, demandes spéciales éventuelles. Les informations obligatoires doivent être signalées en conséquence. Gstaad Saanenland Tourismus peut collecter, stocker et traiter des données dans la mesure nécessaire ou appropriée pour remplir des obligations contractuelles, maintenir et améliorer les relations avec les clients, les normes de qualité et les normes de service, optimiser la sécurité opérationnelle ou dans l'intérêt de la promotion des ventes, de la conception des produits, de la prévention de la criminalité, des indicateurs et statistiques économiques ou de la facturation. Ces données sont collectées pour les besoins de la mise en place du contrat, de l'exécution du contrat et de la facturation au sens de l'art. 6 al. 1 lit. b RGPD ou bien Gstaad Saanenland Tourismus a un intérêt légitime à la collecte et au traitement des données au sens de l'art. 6 al. 1 lit. f RGPD.

Lors de l'enregistrement pour la Gstaad Card, le traitement de la commande se fait, en plus du fournisseur d'hébergement, par l'intermédiaire de Gstaad Saanenland Tourismus. L'hôte accepte donc que ses données soient utilisées par Gstaad Saanenland Tourismus pour l'envoi de la Gstaad Card.

GST respecte le principe de minimisation et de limitation du stockage lors du traitement des données. Les données sont conservées aussi longtemps que la loi l'exige (en général 10 ans), que Gstaad Saanenland Tourismus en a besoin pour fournir d'autres services ou qu'il existe un intérêt légitime à le faire (art. 6 al. 1 lit. b et lit. f DSGVO). Reportez-vous au chiffre 3.6 ci-après pour connaître vos droits.

Dans le cas d'une réservation de prestations, les données, dans la mesure où elles sont nécessaires à l'exécution du contrat, seront transmises au partenaire de service, qui en assurera le traitement sous sa propre responsabilité.

Les partenaires de service collectent les données dans la mesure où c'est nécessaire à l'exécution des contrats (art. X al. 1 lit. b RGPD). Les données sont ainsi enregistrées lors de l'utilisation des prestations et comparées avec le compte client.

Gstaad Saanenland Tourismus stocke les données en Autriche.

### 3.3 Obligation de déclaration

Il est possible que Gstaad Saanenland Tourismus ou le prestataire d'hébergement soit tenu par des dispositions légales ou des ordres officiels de transmettre les données aux autorités ou à des tiers mandatés par les autorités ou de leur permettre l'accès aux données.

### 3.4 Défense des intérêts légitimes

Gstaad Saanenland Tourismus se réserve également le droit de communiquer les données à des tiers en vue de faire valoir des intérêts légitimes ou de les transmettre aux autorités en cas de suspicion d'infraction pénale.

### 3.5 Paiement des prestations à Gstaad Saanenland Tourismus

Si le visiteur paie les services via le site Internet de Gstaad Saanenland Tourismus, le paiement sera traité par Gstaad Saanenland Tourismus et les Conditions générales de Gstaad Saanenland Tourismus seront applicables, ainsi que ses dispositions relatives à la protection des données, qui peuvent être consultées aux adresses ci-après: [www.gstaad.ch](http://www.gstaad.ch) et [www.gstaad.ch/fr/service/mentions-legales](http://www.gstaad.ch/fr/service/mentions-legales).

Il en va de même si les prestations incluses dans la Gstaad Card sont réservées et payées au guichet de Gstaad Saanenland Tourismus.

### 3.6 Vos droits

La personne concernée peut obtenir des informations sur les données stockées par Gstaad Saanenland Tourismus, le but du traitement, etc. conformément à l'art. 15 du RGPD. De même, elle a le droit de corriger les données personnelles inexactes, art. 16 du RGPD, le droit à l'effacement (sauf si les données doivent continuer à être disponibles sur la base de dispositions légales), art. 17 du RGPD, le droit à un traitement restreint conformément à l'art. 18 du RGPD et le droit à la portabilité des données conformément à l'art. 20 du RGPD. Elle peut également s'adresser au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, <https://www.edoeb.admin.ch/edoeb/fr/home.html>.

Pour toute question concernant la protection des données, le visiteur peut écrire à l'adresse [info@gstaad.ch](mailto:info@gstaad.ch).

En outre, les dispositions relatives à la protection des données sur le site Internet de Gstaad Saanenland Tourismus, [www.gstaad.ch/fr/service/mentions-legales](http://www.gstaad.ch/fr/service/mentions-legales), sont applicables

## 4. Droit applicable et for

Toutes les relations juridiques entre le visiteur et Gstaad Saanenland Tourismus sont soumises au droit suisse, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Convention de vente des Nations Unies).

Il est convenu que Thoune est le for exclusif.

Cette disposition relative au choix de la juridiction et du for est soumise aux dispositions obligatoires, c'est-à-dire non modifiables par contrat, figurant dans les lois applicables et les accords internationaux.

Gstaad Saanenland Tourismus, Promenade 41, 3780 Gstaad, [www.gstaad.ch](http://www.gstaad.ch), [info@gstaad.ch](mailto:info@gstaad.ch)